

ENVIRONNEMENT : NOUVEAUX COLLECTEURS D'AMPOULES

La Société Artemise implantée sur la zone d'activité de Vulaines, dans le domaine du recyclage des lampes, a développé un collecteur innovant l'**artemiseBOX**

Il permet aux usagers de déposer librement et en toute sécurité les lampes, cartouches d'encre et piles usagées en apport volontaire.

Partenaire de ce projet tant au titre du développement économique que de sa compétence en matière de gestion des déchets et de promotion de l'économie circulaire, la Communauté de communes a décidé d'implanter deux collecteurs d'ampoules sur les points d'apport volontaire Saint-Mards-en-Othe (rue de la Grenouillère) et Rigny-le-Ferron (route de Flacy, à côté de la station d'épuration).



Ce mode de collecte intervient en complément avec les solutions de collecte proposées par la Communauté de communes sur le site de la déchèterie, à Aix-en-Othe Rue Blondin ou de celles existantes dans certains commerces du territoire.

Recycler, c'est protéger l'environnement et penser à l'avenir de nos enfants.



Ces déchets sont dangereux pour l'environnement car ils contiennent des substances polluantes : mercure, nickel, lithium.

Ces métaux lourds sont cancérigènes et peuvent créer des allergies, des troubles du système reproducteur et des effets neurotoxiques.

Abandonnés dans la nature, ces déchets rejettent dans le sol leurs substances toxiques. L'eau de pluie facilite le ruissellement et l'infiltration de celles-ci dans le sol.

Le tri et le recyclage des déchets permettent à la fois de diminuer la pollution de la planète et de préserver nos ressources naturelles.

Accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, ce dispositif permettra d'améliorer le taux de collecte sur le territoire de déchets qui sont toxiques lorsqu'ils se retrouvent dans l'environnement.

Jérôme RONCIN
Chef de projet environnement
et développement de la Communauté de communes